

CONSEIL MUNICIPAL du 23 mai 2017

ORDRE DU JOUR

Décisions municipales prises par le Maire au titre de la délibération du 03 novembre 2016 relative aux pouvoirs délégués à Monsieur le Maire en application des articles L2122-22 du CGCT

- N° 14/17 : TARIFS annonces publicitaires dans bulletin des Associations 2017
- N° 15/17 : TARIFS repas fête du village 24 juin 2017
- N° 16/17 : Avenant n° 2 – Convention occupation local privé
- N° 17/17 : Avenant n° 3 au MAPA fourniture construction modulaire pour pharmacie - prolongation de durée
- N° 18/17 : Avenant n° 2 au MAPA Assurance Tous risques chantier Maison Médicale– prolongation durée jusqu'au 31/07/2017

DELIBERATIONS

- Décision modificative n° 1 au budget Commune
- Subvention exceptionnelle 2017 aux SCOUTS
- Modification du périmètre de l'EPORA (Etablissement Public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes) – Avenant à la convention
- Convention de gestion des minibus
- Renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse (C.E.J) pour la période 2017 – 2020
- Création d'un poste d'ATSEM à temps non complet (31,39 heures / 35 heures)
- Tirage des jurés d'assises

QUESTIONS DIVERSES

- Rapport d'activité 2016 – Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse